



Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne
Université du Maine – Faculté de lettres, langues et sciences humaines



JOURNEE D'ETUDE



Vendredi 11 mai 2007

9 heures – 18 heures 15
Salle du Conseil
12, rue de l'École de Médecine – 75006 Paris
Entrée libre

La justice sociale en questions

La justice sociale ne constitue pas aujourd'hui, dans le champ des sciences sociales, un objet nettement identifié au plan théorique, circonscrit au plan empirique et stabilisé au plan institutionnel.

Cette limitation tient d'abord à la prévalence des théories philosophiques sur le marché intellectuel. Ces théories, dans la mesure où elles sont fondées sur une approche formelle des principes de justice, impliquent une réduction problématique de la complexité des situations et des positions occupées par les individus dans la hiérarchie sociale.

Mais le chercheur en sciences sociales rencontre également une limitation interne. Cette limitation vient de la pluralité des perspectives analytiques développées en psychologie sociale, en sciences de l'éducation ou en sociologie, et qui saisissent tour à tour la justice sociale comme une aspiration critique des sujets, comme une propriété fonctionnelle des systèmes d'interaction, comme un support à des jugements transcendants, comme un cadre pragmatique structurant les pratiques sociales...

Les travaux empiriques tendent néanmoins vers des résultats convergents, qui soulignent le caractère stratifié des normes de justice sociale et le caractère ambivalent des « inégalités justes ». D'un côté, la reconnaissance conjointe du besoin, de l'égalité et du mérite est un élément consensuel dans les représentations sociales de sens commun. Le sentiment de justice se construit alors sur la base de critères relativement indépendants des caractéristiques individuelles et des situations de référence.

Mais d'un autre côté, les critères de justice sociale apparaissent comme potentiellement contradictoires et dysfonctionnels, dans la mesure où ils reposent sur des modes de justification hétérogènes ainsi que sur des logiques concurrentielles de couplage ou de découplage entre contributions et rétributions sociales.

Dans ces conditions, on peut se demander si la multiplication et la complexification actuelle des référentiels de justice ne sont pas susceptibles de brouiller les mécanismes d'autoévaluation et de comparaison interpersonnelle, amplifiant alors tout à la fois l'individualisation du sentiment d'injustice, le rejet de la distribution des dispositions socialement valorisées et la critique de la légitimité des positions dans l'espace social.

L'objectif de cette journée d'étude interdisciplinaire est double. Il s'agit de faire le point sur l'état des connaissances et des recherches dans le domaine de la justice sociale. Il s'agit aussi d'ouvrir la controverse scientifique quant à l'objectivation et la définition, l'opérationnalisation et la mesure de la justice sociale.

VENDREDI 11 MAI 2007

9h – 10h45

Comment mesurer la justice sociale ?

11h – 12h45

Discrimination et justice scolaires

14h30 – 15h45

Quelles justices pour les mondes du travail ?

16h – 18h15

La justice sociale entre normes et valeurs

Participants : **Régis Cortéséro, Marie-Noëlle Decharne, Pierre Demeulenaere, François Dubet, Marie Duru-Bellat, Servet Ertul, Georges Felouzis, Michel Forsé, Frédéric Gonthier, Emmanuel de Lescure, Eric Liedts, Thomas Soubiran, Elise Tenret, Bernard Valade.**

GEPECS EA 3625
Université Paris Descartes
45, rue des Saints-Pères
75270 PARIS Cedex 06
www.gepecs.fr

GREGUM UMR 6590 ESO
Université du Maine
avenue olivier Messiaen
72085 LE MANS Cedex 9
www.univ-lemans.fr/lettres/labo/gregum

Coordination : Frédéric Gonthier (GEPECS-GREGUM)
Contact : frederic.gonthier@univ-lemans.fr

LA JUSTICE SOCIALE EN QUESTIONS

*

Université Paris Descartes

Salle du Conseil – 12, rue de l'École de Médecine – 75006 Paris – entrée libre

*

Vendredi 11 mai 2007

8h30 : Accueil des participants

8h45 – 9h : Ouverture par Madame Monique Hirschhorn, vice-présidente du Cevu, Paris 5.

9h – 10h30 : COMMENT MESURER LA JUSTICE SOCIALE ?

- Elise Tenret (Université de Bourgogne) : *L'intériorisation de la méritocratie : mesure et artefacts*
- Thomas Soubiran (UVSQ) : *Justice du salaire et prescription des critères de rémunération*
- Régis Cortéséro (Bordeaux 2) : *Structure sociale et contexte local dans les sentiments d'injustice des habitants des banlieues populaires*

10h30 – 10h45 : Débat

10h45 – 11h : Pause

11h – 12h30 : DISCRIMINATION ET JUSTICE SCOLAIRES

- Marie-Noëlle Decharne et Eric Liedts (ORES – PUL Nord Pas de Calais) : *Porter un prénom arabe ou musulman est-il discriminant dans l'enseignement supérieur ?*
- Servet Ertul (Université du Maine) : *Justice Sociale et ressentis de formes de discrimination dans l'enseignement supérieur*
- Georges Felouzis (Bordeaux 2) : *Ségrégation ethnique à l'école et reproduction sociale : quels modèles d'analyse ?*

12h30 – 12h45 : Débat

14h30 – 15h30 : QUELLES JUSTICES POUR LES MONDES DU TRAVAIL ?

- François Dubet (Bordeaux 2) : *Expérience de travail et principes de justice*
- Frédéric Gonthier (Université du Maine) et Emmanuel de Lescure (Paris 12) : *Pourquoi les salariés parlent-ils peu du juste ? Analyse textuelle d'entretiens semi-directifs*

15h30 – 15h45 : Débat

15h45 – 16h : Pause

16h – 17h30 : LA JUSTICE SOCIALE ENTRE NORMES ET VALEURS

- Marie Duru-Bellat (Université de Bourgogne) : *Croire en la justice : du confort psychologique à l'idéologie*
- Michel Forsé (ENS) : *La norme du raisonnable au travers des enquêtes sur les valeurs*
- Pierre Demeulenaere (Paris 4) : *Sur quelle base une explication sociologique des normes de justice peut elle s'appuyer ?*

17h30 – 17h45 : Débat

17h45 – 18h15 : Conclusion de la Journée par Bernard Valade, directeur du GEPECS.